

Vivre avec la chaleur: un nouveau défi pour les Marocains!



Chronique

Revue de presse

Dates à retenir

CHRONIQUE

Vivre avec la chaleur : un nouveau défi pour les Marocains!

Par Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie

Alors que le Maroc traverse une vague de chaleur particulièrement intense, avec des températures atteignant localement les 45 °C à l'ombre, la question de l'adaptation ne relève plus du simple confort : elle s'impose désormais comme un impératif de santé publique. Ces épisodes extrêmes, autrefois exceptionnels, deviennent plus fréquents, plus précoces et plus prolongés, traduisant le dérèglement climatique en cours. À titre d'exemple, la température record de 50,4 °C enregistrée à Agadir le 11 août 2023 témoigne de cette nouvelle réalité.



Face à cette situation, il devient urgent de repenser nos modes de vie et d'adopter des gestes durables pour se prémunir contre les effets délétères de la chaleur. Il ne s'agit plus seulement de se protéger ponctuellement lors des pics caniculaires, mais bien d'apprendre à vivre dans un climat où la chaleur extrême risque de devenir la norme.

Dans cette optique, le dispositif lancé en France par Santé publique France, intitulé «Vivre avec la chaleur», pourrait inspirer une initiative similaire au Maroc. Ce site propose des conseils concrets et accessibles pour adapter son logement, son alimentation, son activité physique et son rythme de vie en période de fortes chaleurs. Plutôt que de réagir uniquement lors des épisodes caniculaires, il encourage à anticiper les risques en adoptant en amont des gestes simples, durables et efficaces.

Au Maroc, où une grande partie de la population vit sans climatisation, ces recommandations sont d'autant plus pertinentes: comment rafraîchir son intérieur avec peu de moyens ? Quels matériaux utiliser pour isoler sa maison ? Comment organiser ses activités, éviter les efforts aux heures les plus

chaudes, et veiller à une hydratation constante ? Le bon sens populaire existe, mais il mérite d'être renforcé par une véritable «éducation climatique».

Contrairement aux idées reçues, personne n'est à l'abri des effets de la chaleur. Les personnes âgées, les enfants, les travailleurs en extérieur ou encore les sportifs sont les plus vulnérables, mais chacun peut en ressentir les impacts : fatigue, baisse de concentration, troubles du sommeil, voire malaises graves.

Il est temps que les autorités sanitaires, les collectivités locales et les médias marocains s'emparent pleinement de cette problématique. Informer, sensibiliser, adapter les espaces publics, renforcer l'ombre et la végétation urbaine, équiper les écoles, les lieux de travail et les dispensaires de solutions simples mais efficaces : tout cela doit faire partie d'un plan national d'adaptation à la chaleur.

Dans cette mobilisation collective, les professionnels de santé ont un rôle capital à jouer. Médecins, pharmaciens, infirmiers, etc. sont souvent les premiers interlocuteurs des citoyens. Ils doivent profiter de chaque contact avec leurs patients pour les informer des risques liés à la chaleur, leur rappeler les signes d'alerte, et leur transmettre les bons réflexes. En intégrant la prévention climatique dans le dialogue soignant-soigné, ils contribuent directement à sauver des vies.



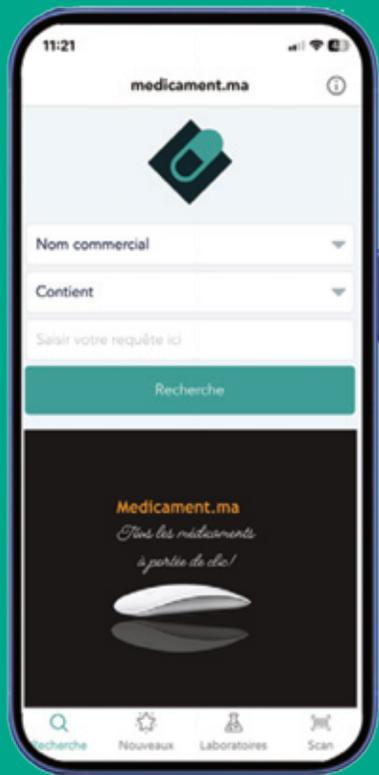
MEDICAMENT.MA - APPLI

Nouvelle version

Nous avons le plaisir de vous annoncer la sortie de la toute dernière version de l'application Médicament.ma, désormais disponible sur l'App Store et Google Play !

En plus des fonctionnalités clés déjà présentes sur la version desktop, cette nouvelle application intègre une option innovante : l'affichage instantané des informations d'un produit grâce au scan de son code-barres.

Téléchargez médicament.ma dès maintenant en cliquant sur les liens ci-dessous ou en scannant le QR code.



App Store



Google Play



REVUE DE PRESSE



Cannabis et cœur : une étude mondiale alerte sur des risques cardiovasculaires majeurs



Une récente étude publiée dans la revue scientifique *Heart* met en exergue les risques cardiovasculaires liés à la consommation de cannabis. Selon ces travaux menés par des chercheurs de l'Université de Toulouse, la consommation de cannabis pourrait doubler le risque de décès par maladie cardiaque et augmenter de 20 % le risque d'accident vasculaire cérébral (AVC). Ces résultats, relayés par *The Guardian*, soulèvent d'importantes interrogations quant aux effets du cannabis sur la santé cardiovasculaire.

Cette étude se base sur l'analyse de 24 grandes études menées entre 2016 et 2023, couvrant environ 200 millions de personnes dans le monde. Si les risques liés au cannabis avaient déjà été évoqués dans des études antérieures, cette méta-analyse apporte pour la première fois une vision globale et précise de l'ampleur des dangers encourus par les fumeurs de cannabis. Les auteurs reconnaissent néanmoins certaines limites, notamment l'absence de données détaillées sur les quantités consommées ou les types de produits utilisés, ainsi que le caractère majoritairement observationnel des études incluses. Néanmoins, ils estiment que ces résultats devraient alerter le grand public sur le potentiel nocif du cannabis pour le cœur.

Dans un éditorial accompagnant l'étude, le professeur Stanton

Glantz et le docteur Lynn Silver de l'Université de Californie à San Francisco insistent sur l'importance de ces conclusions. Selon eux, cette étude remet en question l'idée largement répandue selon laquelle le cannabis serait sans danger pour le système cardiovasculaire. Ils appellent à des recherches supplémentaires pour identifier précisément les causes de ces risques : proviennent-ils uniquement des produits inhalés, ou également des comestibles ou des cannabinoïdes synthétiques ? Ils soulignent par ailleurs que le cannabis actuel est plus puissant qu'auparavant et se décline en une multitude de formes à haute concentration, ce qui pourrait amplifier les effets indésirables.

Les auteurs de cet écrit estiment que le cannabis devrait désormais être intégré aux stratégies de prévention des maladies cardiovasculaires. Ils suggèrent la mise en place de messages d'avertissement clairs sur les produits, ainsi qu'une éducation ciblée sur les risques encourus. Enfin, ils proposent une approche similaire à celle du tabac : non pas criminaliser l'usage du cannabis, mais le décourager activement, tout en protégeant les personnes de l'exposition passive.

Ainsi, cette étude marque une étape importante dans la compréhension des effets du cannabis sur la santé cardiovasculaire et appelle à une vigilance accrue de la part des autorités de santé.

Source : *The Guardian*

Médicaments : pourquoi les laboratoires boudent la France



Crédit MSD

La France, deuxième marché pharmaceutique d'Europe, voit son attractivité diminuer aux yeux des laboratoires. Selon le baromètre annuel du Leem (Les Entreprises du médicament) , 64 % des dirigeants du secteur n'envisagent pas d'y investir au cours des trois prochaines années. Ce désengagement s'explique par plusieurs obstacles : des prix de médicaments strictement encadrés (inférieurs de 11 à 16 % à la moyenne européenne), des délais d'accès au marché trop longs (523 jours contre 50 en Allemagne), ainsi qu'une instabilité politique et fiscale qui compromet la visibilité indispensable à tout projet d'investissement industriel.

Clarisse Lhoste, Présidente de MSD France et Présidente de la Commission Communication du Leem, souligne que ces conditions dissuadent les maisons mères d'investir en France au profit d'autres pays comme l'Allemagne ou la Chine. Le manque de visibilité à long terme, associé à une fiscalité jugée «illisible et punitive», renforce cette tendance. Résultat : seuls 60 % des médicaments autorisés par l'Union européenne sont disponibles en France, et à peine 9 % des nouveaux traitements vendus en Europe y sont fabriqués.

Face à ce constat, le Leem appelle à une réforme ambitieuse de la politique du médicament. L'organisation propose de revoir le mode de fixation des prix, d'introduire des incitations fiscales pour la production locale, et de mettre en place une loi de programmation en santé, pilotée de manière interministérielle. Objectif : renforcer la souveraineté sanitaire et refaire de la France un pôle d'innovation pharmaceutique attractif. Le Leem rappelle enfin que chaque euro investi dans le secteur du médicament génère 2,10 euros de richesse pour l'économie française.

Source : LEEM

Tiers payant contre biosimilaires : oui mais...



La mise en place d'un dispositif de tiers payant conditionné à l'acceptation des biosimilaires par les patients constitue une piste sérieusement envisagée par les syndicats de pharmaciens d'officine, notamment la FSPF et l'USPO. L'objectif est de favoriser l'essor des biosimilaires en ville, où leur taux de pénétration reste limité (30 %), contrairement à l'hôpital (90 %). Selon les syndicats, cette mesure incitative pourrait être intégrée au prochain Projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS), après discussions avec les pouvoirs publics.

L'idée est simple : accorder le bénéfice du tiers payant uniquement aux assurés qui acceptent de substituer le médicament biologique de référence (bioréférent) par un biosimilaire. Cette stratégie s'inspire de celle mise en place pour les génériques en 2012. Toutefois, les syndicats reconnaissent que le marché des biosimilaires doit encore mûrir pour garantir une mise en œuvre efficace et durable.

Les avantages du dispositif sont multiples. Les pharmaciens en bénéficieraient directement via de meilleures conditions commerciales, augmentant ainsi leur marge sur les biosimilaires. Pour l'Assurance maladie, l'enjeu est financier : de nombreux brevets arrivent à échéance et les prix des biosimilaires sont nettement inférieurs à ceux des bioréférents. La substitution permettrait donc d'importantes économies à long terme.

Cependant, plusieurs obstacles restent à surmonter. L'approvisionnement en biosimilaires n'est pas toujours fiable, avec des tensions sur certaines molécules, ce qui compromet la continuité des traitements et peut freiner leur acceptation par les patients. Le choix limité de laboratoires pour certaines molécules réduit aussi la marge de manœuvre des pharmaciens. Par exemple, pour le ranibizumab (Lucentis), utilisé dans le traitement de pathologies oculaires, le format des biosimilaires (flacons) diffère du médicament de référence (seringue préremplie), ce qui freine leur adoption par les prescripteurs.

Autre condition essentielle pour assurer le succès du dispositif : permettre aux pharmaciens d'acheter les biosimilaires au prix fabricant via les grossistes-répartiteurs, comme c'est déjà le cas pour les génériques. Aujourd'hui, l'achat au prix grossiste réduit fortement la rentabilité des biosimilaires pour les officines, freinant leur diffusion.

En somme, bien que prometteur, le tiers payant contre biosimilaires nécessite encore des ajustements techniques et logistiques pour devenir une réalité opérationnelle.

Source : lemoniteurdespharmacies.fr

DATES À RETENIR



Société Marocaine
de Pharmacie et de Technologie

25
CINIT

26, 27 & 28 Juin 2025
Casablanca

Hôtel Marriott Casablanca

En savoir plus



Pharma
Health
Expo

**SALON INTERNATIONAL DE LA
PHARMACIE ET DE LA SANTÉ**



En savoir plus

04 et 05 Juillet 2025
Hôtel Marriott Casablanca

www.pharmahealthexpo.ma